

Nombres de délégués -
Afférents au Conseil : 49
- En exercice : 49
Qui ont pris part
à la délibération : 37
Votes exprimés : 34
POUR : 18
CONTRE : 16
Abstentions : 3
Date de la convocation :
25 février 2025
Date d'affichage :
25 février 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'YONNE

DELIBERATION
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-cinq, le trois mars, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

Présents : Philippe TRESPALLE, absent excusé (représenté par Yannick COUDRET) - Jean-Marie MAURICE - Bruno CHARMET - Daniel RAVERAT - Nadine LEGENDRE, absente excusée (représentée par Christian OPIOLA) - Philippe DESCHAUMES - Béatrice BOISE, absente excusée (représentée par Régis MONOT) - Jacqueline DUPLESSY - Florian FRAYER - Gilles SACKEPEY - Hervé PASCAULT - Jacqueline DE DEMO - Jean-Louis GROGUENIN - Marie-Laure GRIMARD - Christian SCHILTZ - Stéphane MOREL - Rémy VIDAL - Stéphane BARDOUX - Sandra PICART, absente excusée (pouvoir à Pascal DUBOIS) - Jean-Michel SABAN - Clément POINTEAU - François CAMBURET - Xavier COURTOIS - Jacques ROBERT - Claudine MANIGAULT - Michel GCHWEINDER - Marcel GEORGES - Philippe LARDIN - Guy GUENIFFEY - Pascal DUBOIS - Christophe CHEYSSON, absent excusé (pouvoir à Xavier COURTOIS) - Sylvie CHARPIGNON - Christian LARDIN - Pierre NOIROT - Annie ROUSSEAU - Hubert NAULOT, absent excusé (représenté par Geneviève SARTELET) - Michel CODRAN -

Absents excusés : Pierre-Yves ROY - Nathalie LABOSSE - Daniel SIMONNET - Catherine VERNEAU - Bernard ENFRUN -
Absents : Christophe GENTIL - Evelyne CALLEJA - Cloria JAOLAZA - Bertrand LEBLANC - Frédéric CARRE - Arnaud ROSIER - Claude CATRIN -

Secrétaire de séance : Rémy VIDAL -

Objet de la délibération

**PROJET D'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE AU SOL
A ETIVEY
AVIS**

Monsieur Clément POINTEAU, Vice-Président, explique que la Société RENNER ENERGIE a déposé une demande de permis de construire sur la commune d'ETIVEY, en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol.

Le projet concerne une superficie totale de 9,75 ha clôturés.

Voici ses caractéristiques :

- Situation : à 400 mètres au Nord de la commune,
- Nombre d'exploitants concernés par le projet : 1,
- Projet agricole : fauchage,
- Production annuelle estimée : non précisé,
- Puissance totale du projet : 5,88 MWc.

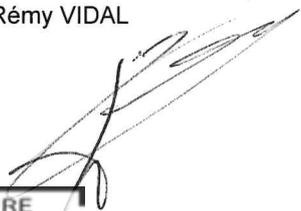
La Communauté de Communes a été sollicitée pour donner son avis sur ce projet, dans un délai d'un mois. Ce délai est dépassé. Malgré tout, il est proposé au Conseil Communautaire de donner son avis sur celui-ci.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, par 3 abstentions (Marie-Laure GRIMARD, Philippe LARDIN, Jean-Louis GROGUENIN), 16 voix CONTRE (Geneviève SARTELET, Pascal DUBOIS, Rémy VIDAL, Jacqueline DUPLESSY, Christian OPIOLA, Bruno CHARMET, Gilles SACKEPEY, Michel CODRAN, François CAMBURET, Florian FRAYER, Stéphane BARDOUX, Pierre NOIROT, Xavier COURTOIS, Christophe CHEYSSON, Stéphane MOREL, Daniel RAVERAT) et 18 voix POUR

EMET un avis FAVORABLE sur le projet de la centrale photovoltaïque au sol situé sur la commune d'ETIVEY.
CHARGE le Président de notifier cet avis à la Direction Départementale des Territoires de l'Yonne.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,
Rémy VIDAL



Le Président,
Xavier COURTOIS



PUBLIEE LE 07/03/2025 9440

REÇU EN PREFECTURE

le 06/03/2025

Application agréée E-legalite.com